#### ATL

50, rue des Fleurs 69360 SÉRÉZIN-DU-RHÔNE 07 69 06 02 58 atl.kungfulion@gmail.com www.atl-kungfu.fr

### FICHE ÉLÈVE

# **BULLETIN D'ADHÉSION**

### **SAISON 2023/2024**

Association Thieulâm du Lion - ATL



Renseignemer	nts (à remplin	r en cas de premièr	e inscriptio	on ou de l	modific	cation)			
<b>▼</b> Civilité	<b>▼</b> Nom			<b>▼</b> F	Prénom			Grou	іре
M / Mme								Adul	ites
▼ N° ▼ N	om de la voie		<b>▼</b> Code	Postal	▼ ∨	ïlle		11 à	14 ans
									.0 ans
▼ Date de naissar	ice	▼ Lieu de naissand	ce	, T	▼ Télép	hone		4à6	ans
▼ Adresse e-mail	(en lettres cani	tales)							
V Adresse e mait	(en tettres capi	tates			@				nde de
•								d facture	ž
Type de reglem	ent (entoure	er la bonne répoi	nse):				4-6 ans	+ 6 ans	Adultes
Chèque(s)*	Espèces	Virement	ANCV	СВ		Première inscription**	200€	220€	250 €
+ 0 / )	\					Renouvellement**	150€	170 €	190 €
*: 2 chèques maxii **: Les tarifs inclue ***: Tarifs famille j	ent le prix des	e: « AIL » licences fédérales	hors passe	eports sp	ortifs	Remise à voir avec l'instructeur***			
Commande de	tenue - Ch	aï Fu							
<u>-</u>				. — –			Ent	fants	Adultes
Taille en cm:				] [_] [_ 70 180 19	30, 200	Première inscription	In	clus	Inclus
·	00 30 100 1	.10 120 130 110 1	30 100 11	0 100 13	70 200	Nouvelle tenue (si besoin)	5	0 €	60€
Droit à l'image	<b></b>					(Si Desoni)			
		entuellement mo communication.	11'	Oui, pou commun		′′			Non
Règlement int	érieur								
J'atteste avoir s	signé, lu et a	pprouvé le règlei	ment inté	rieur de	e l'ATL	disponible sur le site <i>at</i>	tl-kungfu.	fr.	
Documents jo	ints au dos	ssier							
2 photos d	l <b>'identité</b> (pre	emière inscription	uniqueme	ent)	,	A Sérézin-du-Rhône, le	:		
Demande	de <b>licence FF</b>	AEMC							
Règlemen	<b>t intérieur</b> (e	xemplaire club)				SIGNATURE ADHÉRENT	(ou repr	ésentant l	égal)
Pour les m	ineurs : <b>autor</b>	risation parentale	•						
Pour les m	_	tionnaire de santo	é enfants (	ou					
		t <b>ionnaire de sant</b> e as de compétition	<b>á adultes</b> d	ou					



### DEMANDE DE LICENCE SAISON 2023 – 2024

**DL** 2023 - 2024

Formulaire à remettre à votre club

Informati	ons	s pe	rso	nne	lles								_
Nom *:  Prénom* :  Date de nais  Code postal  Courriel*:  Téléphone :  ☑ Condition  ☐ Droit à l'in  ☐ Lettre d'in  ☐ Offres con	ssar  *: s d'u nage forn	nce* utilis e natio	ation	Vi Vi 	/ lle*: s donr	Sex	Confordu 6 j	mémer lanvier lroit d' ations tez e	émir nt à la l 1978 'accès qui v xercer	oi "informodifie et dous co	rmatio ée, vo e rec	que et ous bé tificat	
Spécialités		ΑN	ЛСI		AEC		AMC	ΣX		Wus	hu		iques ciées
Disciplines	taichi chuan	bagua zhang	hsing i quan	yi quan	qi gong	kung fu	jeet kune do	shuai jiao	wing chun	taolu	sanda	danse du lion	raquettes chinoises
Discipline principale													
Discipline(s) secondaire(s)													
Assuranc	e												

L'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier de l'assurance Responsabilité Civile souscrite par la FFAEMC auprès d'AXA France IARD par l'intermédiaire de GRAS SAVOYE Sport.

Le soussigné déclare avoir pris connaissance et accepté l'ensemble de ces garanties et des possibilités d'extensions optionnelles complémentaires aux garanties de base.

Un extrait desdites garanties figure au verso et l'intégralité du contrat d'assurance (et des extensions) sont consultables sur www.ffaemc.fr.

#### Certificat médical

#### Vous avez plus de 18 ans

Le certificat médical **n'est pas obligatoire** pour la prise de licence. Néanmoins, la fédération recommande à ses clubs de le demander.

Le certificat médical est obligatoire pour participer à une compétition.

	Vous avez moins de 18 ans								
Vous remplissez le questionnaire de santé pour personnes mineures (-18 ans)									
	J'atteste avoir répondu NON à toutes les questions								
	J'atteste avoir répondu OUI à une ou plusieurs questions  Je dois consulter un médecin pour qu'il m'examine et je dois fournir un certificat médical de moins de 6 mois pour prendre ma licence.  J'atteste avoir fourni un certificat médical de moins de 6 mois.								
Choix	le la licence								
	Licence + 12 ans (né avan	nt le 01/01/2012)	34 €						
	Licence ENFANT- 12 ans	Licence <b>ENFANT – 12 ans</b> (né après le 31/12/2011) 23 €							
Honora	bilité à remplir uniquement p	oour les encadrants, dirigeants, jug	ges-arbitres						
□ Diri	geant Pays de na Départeme	aissance : aissance : ent de naissance : issance :							
Signatu	ire								
-	re de l'adhérent eprésentant légal) :								
,									

L'adhérent doit remettre ce formulaire à son club qui devra le conserver durant 3 saisons sportives afin de pouvoir le présenter sur demande de l'assureur ou de la FFAEMC. Il est inutile de le transmettre à la FFAEMC lors des commandes de licences. Le club saisit ensuite la demande de licence sur son espace dirigeant (panda.ffaemc.fr) ou, à défaut, via les formulaires RCL et DC vierges.

L'adhérent s'engage à respecter les statuts et règlements de son club ainsi que les statuts et règlements de la FFAEMC.







#### Renouvellement de licence d'une fédération sportive

### Questionnaire de santé « QS - SPORT»

(pour les personnes majeures) + 18 ans

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.		

#### Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

### Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



ans et entre 15 et 16 ans.)

#### QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ <u>DU SPORTIF MINEUR</u> EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE. HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

#### Pour les personnes mineures (-18 ans)

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider. Tu es une fille □ un garçon □ Ton âge: NON Depuis l'année dernière OUI Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ? As-tu été opéré(e) ? As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ? As-tu beaucoup maigri ou grossi? As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ? As- tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ? As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance desport? As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ? As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ? П As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ? As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ? As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ? Depuis un certain temps (plus de 2 semaines) Te sens-tu très fatigué(e)? П As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ? Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ? Te sens-tu triste ou inquiet ? Pleures-tu plus souvent? Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ? Aujourd'hui Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ? Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ? Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ? Questions à faire remplir par tes parents Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ? Etes-vous inquiet pour son poids? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez? Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13

## **AUTORISATION PARENTALE**



**SAISON 2023/2024** 

<del>-</del>	):						
▼Nom			<b>▼</b> Prénom				
	▼ N°	▼ Nom de la vo	oie	,	▼ Code Pos	tal	<b>▼</b> Ville
demeurant au							
déclare avoir p	lein exerc	ice de l'autori	té narental	e sur mon	fils/ ma fi	lle :	
▼ Nom	ACIII CACIC	ice ac t aatori	<b>V</b> Pré				<b>▼</b> Date de naissance
, itom			, 110				V Bate de Haissairee
J'autorise mon	fils/ ma f	ille à :					
	Autorisatio	on de pratique	r				
$\checkmark$				r aux démo	onstratio	ns et c	compétitions encadrée
OUI	par l'ATL I	Kung Fu Séréz	in (Associa	tion Thieul	lâm du Lic	on).	
	Autorisatio	on de sortie					
	·		lomicile far	milial une f	ois l'entr	aînem	ent terminé. Je déclar
	-		-	•	-		e l'ATL et de son
OUI NON	encadrem	ant no nourra	Α.				
	trajet.	-					survenu au cours dudit l'indisponibilité des
Si non, voici le parents :	trajet.	-	à venir che	rcher mon		cas d	l'indisponibilité des
Si non, voici le	trajet.	-		rcher mon		cas d	
Si non, voici le: parents : ▼ Nom	trajet.	-	à venir che ▼ Prénom	rcher mon		cas d	l'indisponibilité des ' Qualité (oncle, tante)
Si non, voici le parents :	trajet.	-	à venir che	rcher mon		cas d	l'indisponibilité des
Si non, voici le: parents : ▼ Nom	trajet.	-	à venir che ▼ Prénom	rcher mon		cas d	l'indisponibilité des ' Qualité (oncle, tante)
Si non, voici les parents : ▼ Nom	trajet. s personn	es autorisées à	<b>venir che</b> ▼ Prénom ▼ Prénom	rcher mon	enfant en	v Cas d	l'indisponibilité des ' Qualité (oncle, tante) ' Qualité (oncle, tante)
Si non, voici le: parents : ▼ Nom	trajet. s personn	es autorisées à	<b>venir che</b> ▼ Prénom ▼ Prénom	rcher mon	enfant en	v Cas d	l'indisponibilité des ' Qualité (oncle, tante) ' Qualité (oncle, tante)
Si non, voici les parents : ▼ Nom  ▼ Nom  En outre, j'auto	trajet. s personno orise l'ATL	es autorisées à	venir chen  ▼ Prénom  ▼ Prénom  zin (Associa	rcher mon	enfant en	v Cas d	l'indisponibilité des ' Qualité (oncle, tante) ' Qualité (oncle, tante)
Si non, voici les parents :  Nom Nom En outre, j'auto	trajet. s personno  orise l'ATL  Autorisation	Kung Fu Sérézon de prise en e	à venir chen  ▼ Prénom  ▼ Prénom  zin (Associa  charge méd res nécessa	rcher mon ation Thieu licale aires à la sa	enfant en ulâm du Li	vas d	l'indisponibilité des  ' Qualité (oncle, tante)  ' Qualité (oncle, tante)  :  fant y compris :
Si non, voici les parents:  Nom Nom  Nom  OUI NON	personne  orise l'ATL  Autorisation Pendre to - la prise e	Kung Fu Séré on de prise en c utes les mesu	à venir chen  ▼ Prénom  ▼ Prénom  zin (Associa  charge méd  res nécessa  un service o	ation Thieu licale aires à la sa	enfant en ulâm du L anté de m (pompier	vas d	l'indisponibilité des  ' Qualité (oncle, tante)  ' Qualité (oncle, tante)  :  fant y compris :
Si non, voici les parents:  Nom Nom  Nom  OUI NON	personne  orise l'ATL  Autorisation Pendre to - la prise e	Kung Fu Sérézon de prise en e	à venir chen  ▼ Prénom  ▼ Prénom  zin (Associa  charge méd  res nécessa  un service o	ation Thieu licale aires à la sa	enfant en ulâm du L anté de m (pompier	vas d	l'indisponibilité des  ' Qualité (oncle, tante)  ' Qualité (oncle, tante)  :  fant y compris :
Si non, voici les parents:  Nom Nom  Nom  OUI NON	personne  orise l'ATL  Autorisation Pendre to - la prise e	Kung Fu Séré on de prise en c utes les mesu	à venir chen  ▼ Prénom  ▼ Prénom  zin (Associa  charge méd  res nécessa  un service o	rcher mon  ation Thieu licale aires à la sa d'urgence e médicale	enfant en	on ens, SAM	l'indisponibilité des  ' Qualité (oncle, tante)  ' Qualité (oncle, tante)  :  fant y compris :
Si non, voici les parents:  Nom Nom  Nom  OUI NON	personne  orise l'ATL  Autorisation Pendre to - la prise e	Kung Fu Séré on de prise en c utes les mesu	à venir chen  ▼ Prénom  ▼ Prénom  zin (Associa  charge méd  res nécessa  un service o	ation Thieu licale aires à la sa d'urgence e médicale	enfant en ulâm du Li anté de m (pompier	ion) à	l'indisponibilité des  ' Qualité (oncle, tante)  ' Qualité (oncle, tante)  :  fant y compris :  IU)
Si non, voici les parents:  Nom  Nom  En outre, j'auto OUI NON	orise l'ATL  Autorisation Pendre to - la prise on	Kung Fu Séré on de prise en c utes les mesu	à venir chen  ▼ Prénom  ▼ Prénom  zin (Associa  charge méd res nécessa un service	ation Thieu licale aires à la sa d'urgence e médicale	enfant en	ion) à	l'indisponibilité des  ' Qualité (oncle, tante)  ' Qualité (oncle, tante)  :  fant y compris :  IU)
Si non, voici les parents:  Nom Nom  Nom  OUI NON	personne  Autorisation Pendre to - la prise e - l'hospita	Kung Fu Séré on de prise en c utes les mesu	à venir chen  ▼ Prénom  ▼ Prénom  zin (Associa  charge méd res nécessa un service	ation Thieu licale aires à la sa d'urgence e médicale	enfant en ulâm du Li anté de m (pompier	ion) à	l'indisponibilité des  ' Qualité (oncle, tante)  ' Qualité (oncle, tante)  :  fant y compris :  IU)



### RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### Association Thieulâm du Lion (ATL)



En m'inscrivant à l'ATL Kung Fu, je déclare adhérer au règlement intérieur. L'encadrement se réserve le droit de suspendre ou de refuser les adhérents dont le comportement serait en désaccord avec la présente charte (renvoi immédiat pour motif grave).

#### Article 1 - Organisation générale :

Le dossier d'inscription (disponible sur le site <u>atl-kungfu.fr</u> ou remis par l'instructeur) doit être rempli dans son ensemble et remis au responsable d'école lors de la deuxième semaine de pratique.

L'adhésion est valable pour les entraînements de la saison sportive en cours (septembre à juin), hors vacances scolaires, compétitions et créneaux de formation des instructeurs.

En cas d'absence des instructeurs, les adhérents sont notifiés par mail avant l'annulation du cours.

#### **Article 2 - Cotisation:**

Les cotisations doivent être réglées à l'inscription selon l'option de paiement choisie. En cas de retard de paiement de plus de 7 jours sans explication préalable, l'élève encourt un avertissement ; au 2ème, il sera renvoyé.

En cas d'arrêt en cours d'année ou d'absence de l'élève, les cotisations non payées sont dues et celles déjà réglées non remboursables, sauf pour raison médicale majeure. Le cas échéant, l'élève doit fournir un certificat médical attestant de son incapacité à pratiquer, ainsi qu'une demande écrite de remboursement. Cette dernière sera examinée par le Conseil d'Administration de l'association qui est seul habilité à prendre une décision.

Tout élève n'étant pas à jour de ses cotisations encourt le risque de ne pas être accepté en cours.

#### **Article 3 - Commandes:**

Toute commande de matériel ou de tenue devra être réglée d'avance auprès du responsable.

Les élèves n'étant pas à jour de leurs cotisations ne pourront pas passer de commandes.

#### **Article 4 - Retards:**

Tout élève doit se présenter devant la salle 5 minutes avant le début du cours.

Tout retard doit être signalé au préalable. Toutefois, pour tout retard supérieur à 15 minutes, l'élève ne participera pas à la séance. Trois retards consécutifs sans raison valable entraîneront un avertissement. Au bout de 3 avertissements, l'élève sera renvoyé de l'école.

Pour le bon déroulement des cours et le bien-être des enfants, les parents doivent veiller à amener et à récupérer leur enfant à l'heure.

#### **Article 5 - Absences :**

Toute absence doit être justifiée avant le cours. A la suite de 3 absences consécutives non justifiées, l'élève aura un avertissement. Au bout de 3 avertissements, l'élève sera renvoyé de l'école.

#### **Article 6 - Abandons:**

Tout élève ayant arrêté les cours sans en avoir référé au responsable de l'école sera considéré comme ne faisant plus partie de l'école. Si cet élève se représente plus tard et qu'il est admis, il sera considéré comme débutant, ses grades antérieurs et ancienneté étant annulés. L'élève ayant arrêté pour des raisons diverses, mais ayant fait part de sa décision au responsable de l'école pourra se réinscrire et reprendre au niveau où il s'est arrêté, sauf si le temps d'interruption est trop important (selon l'appréciation du responsable d'école). Une absence de plus de 2 mois dans la saison implique de recommencer la saison suivante au même niveau.

#### **Article 7 - Comportement :**

Les cours doivent se dérouler dans le calme et le respect de la Tradition. Les élèves doivent exécuter le travail qui leur est demandé. Ils doivent respecter leurs instructeurs et les consignes qui leur sont données. Dans le cas contraire, ils s'exposent à une sanction disciplinaire (avertissement, exclusion).

Les portables ne sont pas admis dans le cadre du cours et doivent être obligatoirement éteints dans les vestiaires.

Pour le bon déroulement des cours enfants, les accompagnants ne sont pas admis à assister aux séances.

Tout comportement ou tout propos de la part d'un adhérent ou de ses accompagnants perçu comme déplacé ou irrespectueux par l'instructeur, ou encore pouvant nuire à l'image de l'École entraînera le renvoi de l'intéressé.

#### Article 8 - Hygiène:

Tout participant au cours doit avoir les ongles des pieds et des mains coupés afin d'éviter toute blessure. Les mains et les pieds doivent être lavés et les chaussons propres.

Par mesure d'hygiène, il est formellement interdit de marcher pieds nus en dehors des tatamis.

Les cheveux longs doivent obligatoirement être attachés.

#### **Article 9 - Tenue :**

La tenue doit être complète (Chaï Fu et ceinture), propre et dans un état correct. L'élève peut s'entraîner pieds nus ou en chaussons adaptés (chaussettes blanches montantes obligatoires). Les baskets sont tolérées sur carrelage uniquement. Un tee-shirt à manches courtes, blanc ou noir (sans inscription sauf celles relatives à l'école) peut être porté sous la tenue.

Les tenues d'été (tee-shirts) ne peuvent être portées qu'après l'accord du responsable d'école. Les chaussons doivent être conformes à la pratique du Kung-Fu.

Ne participera pas au cours tout élève n'ayant pas une tenue conforme.

#### Article 10 - Sécurité:

Afin d'assurer la sécurité de tous les élèves, aucun bijou n'est autorisé pendant les cours (montre, chaîne, boucles d'oreilles, bagues, bracelets...). Seules les alliances sont tolérées. L'école ne pourra être tenue pour responsable en cas de perte ou de dégradation des bijoux.

Le port des lunettes ou de tout autre appareil est formellement interdit. Si l'élève ne peut ou ne veut retirer ses lunettes ou son appareil, l'association ne pourra être tenue pour responsable d'une blessure éventuelle, d'une perte ou d'une dégradation.

Pour les élèves mineurs, les parents doivent <u>impérativement</u> amener leur enfant jusqu'à la porte de l'école, attendre qu'il rentre dans la salle et venir le récupérer à la porte à la fin du cours. Aucun enfant ne quittera l'école sans que ses parents (ou une personne habilitée et renseignée au préalable à l'instructeur) ne se soient présentés à l'instructeur.

#### **Article 11 - Grades:**

Les passages de grades sont obligatoires. Tout élève ne se présentant pas au passage sans excuse valable sera rétrogradé l'année suivante.

#### **Article 12 - Motifs d'exclusion :**

Tout élève ne respectant pas le règlement interne de l'Ecole se verra renvoyé pour motif grave. Trois avertissements constituent un motif grave d'exclusion et entraînent un renvoi définitif. Tout élève exclu définitivement ne pourra prétendre à aucun remboursement total ou partiel de l'année en cours, qui reste due (selon l'article 2 de ce règlement).

Le règlement du Cercle étant étendu à toutes les écoles Thieulâm, un élève exclu ne pourra s'inscrire dans aucune autre de ces écoles.

SIGNATURE ADHÉRENT	SIGNATURE REPRÉSENTANT LÉGAL	



### RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### Association Thieulâm du Lion (ATL)



En m'inscrivant à l'ATL Kung Fu, je déclare adhérer au règlement intérieur. L'encadrement se réserve le droit de suspendre ou de refuser les adhérents dont le comportement serait en désaccord avec la présente charte (renvoi immédiat pour motif grave).

#### **Article 1 - Organisation générale :**

Le dossier d'inscription (disponible sur le site <u>atl-kungfu.fr</u> ou remis par l'instructeur) doit être rempli dans son ensemble et remis au responsable d'école lors de la deuxième semaine de pratique.

L'adhésion est valable pour les entraînements de la saison sportive en cours (septembre à juin), hors vacances scolaires, compétitions et créneaux de formation des instructeurs.

En cas d'absence des instructeurs, les adhérents sont notifiés par mail avant l'annulation du cours.

#### **Article 2 - Cotisation :**

Les cotisations doivent être réglées à l'inscription selon l'option de paiement choisie. En cas de retard de paiement de plus de 7 jours sans explication préalable, l'élève encourt un avertissement ; au 2ème, il sera renvoyé.

En cas d'arrêt en cours d'année ou d'absence de l'élève, les cotisations non payées sont dues et celles déjà réglées non remboursables, sauf pour raison médicale majeure. Le cas échéant, l'élève doit fournir un certificat médical attestant de son incapacité à pratiquer, ainsi qu'une demande écrite de remboursement. Cette dernière sera examinée par le Conseil d'Administration de l'association qui est seul habilité à prendre une décision.

Tout élève n'étant pas à jour de ses cotisations encourt le risque de ne pas être accepté en cours.

#### **Article 3 - Commandes:**

Toute commande de matériel ou de tenue devra être réglée d'avance auprès du responsable.

Les élèves n'étant pas à jour de leurs cotisations ne pourront pas passer de commandes.

#### **Article 4 - Retards:**

Tout élève doit se présenter devant la salle 5 minutes avant le début du cours.

Tout retard doit être signalé au préalable. Toutefois, pour tout retard supérieur à 15 minutes, l'élève ne participera pas à la séance. Trois retards consécutifs sans raison valable entraîneront un avertissement. Au bout de 3 avertissements, l'élève sera renvoyé de l'école.

Pour le bon déroulement des cours et le bien-être des enfants, les parents doivent veiller à amener et à récupérer leur enfant à l'heure.

#### **Article 5 - Absences :**

Toute absence doit être justifiée avant le cours. A la suite de 3 absences consécutives non justifiées, l'élève aura un avertissement. Au bout de 3 avertissements, l'élève sera renvoyé de l'école.

#### **Article 6 - Abandons:**

Tout élève ayant arrêté les cours sans en avoir référé au responsable de l'école sera considéré comme ne faisant plus partie de l'école. Si cet élève se représente plus tard et qu'il est admis, il sera considéré comme débutant, ses grades antérieurs et ancienneté étant annulés. L'élève ayant arrêté pour des raisons diverses, mais ayant fait part de sa décision au responsable de l'école pourra se réinscrire et reprendre au niveau où il s'est arrêté, sauf si le temps d'interruption est trop important (selon l'appréciation du responsable d'école). Une absence de plus de 2 mois dans la saison implique de recommencer la saison suivante au même niveau.

#### **Article 7 - Comportement :**

Les cours doivent se dérouler dans le calme et le respect de la Tradition. Les élèves doivent exécuter le travail qui leur est demandé. Ils doivent respecter leurs instructeurs et les consignes qui leur sont données. Dans le cas contraire, ils s'exposent à une sanction disciplinaire (avertissement, exclusion).

Les portables ne sont pas admis dans le cadre du cours et doivent être obligatoirement éteints dans les vestiaires.

Pour le bon déroulement des cours enfants, les accompagnants ne sont pas admis à assister aux séances.

Tout comportement ou tout propos de la part d'un adhérent ou de ses accompagnants perçu comme déplacé ou irrespectueux par l'instructeur, ou encore pouvant nuire à l'image de l'École entraînera le renvoi de l'intéressé.

#### Article 8 - Hygiène:

Tout participant au cours doit avoir les ongles des pieds et des mains coupés afin d'éviter toute blessure. Les mains et les pieds doivent être lavés et les chaussons propres.

Par mesure d'hygiène, il est formellement interdit de marcher pieds nus en dehors des tatamis.

Les cheveux longs doivent obligatoirement être attachés.

#### **Article 9 - Tenue :**

La tenue doit être complète (Chaï Fu et ceinture), propre et dans un état correct. L'élève peut s'entraîner pieds nus ou en chaussons adaptés (chaussettes blanches montantes obligatoires). Les baskets sont tolérées sur carrelage uniquement. Un tee-shirt à manches courtes, blanc ou noir (sans inscription sauf celles relatives à l'école) peut être porté sous la tenue.

Les tenues d'été (tee-shirts) ne peuvent être portées qu'après l'accord du responsable d'école. Les chaussons doivent être conformes à la pratique du Kung-Fu.

Ne participera pas au cours tout élève n'ayant pas une tenue conforme.

#### Article 10 - Sécurité:

Afin d'assurer la sécurité de tous les élèves, aucun bijou n'est autorisé pendant les cours (montre, chaîne, boucles d'oreilles, bagues, bracelets...). Seules les alliances sont tolérées. L'école ne pourra être tenue pour responsable en cas de perte ou de dégradation des bijoux.

Le port des lunettes ou de tout autre appareil est formellement interdit. Si l'élève ne peut ou ne veut retirer ses lunettes ou son appareil, l'association ne pourra être tenue pour responsable d'une blessure éventuelle, d'une perte ou d'une dégradation.

Pour les élèves mineurs, les parents doivent <u>impérativement</u> amener leur enfant jusqu'à la porte de l'école, attendre qu'il rentre dans la salle et venir le récupérer à la porte à la fin du cours. Aucun enfant ne quittera l'école sans que ses parents (ou une personne habilitée et renseignée au préalable à l'instructeur) ne se soient présentés à l'instructeur.

#### **Article 11 - Grades:**

Les passages de grades sont obligatoires. Tout élève ne se présentant pas au passage sans excuse valable sera rétrogradé l'année suivante.

#### **Article 12 - Motifs d'exclusion :**

Tout élève ne respectant pas le règlement interne de l'Ecole se verra renvoyé pour motif grave. Trois avertissements constituent un motif grave d'exclusion et entraînent un renvoi définitif. Tout élève exclu définitivement ne pourra prétendre à aucun remboursement total ou partiel de l'année en cours, qui reste due (selon l'article 2 de ce règlement).

Le règlement du Cercle étant étendu à toutes les écoles Thieulâm, un élève exclu ne pourra s'inscrire dans aucune autre de ces écoles.

SIGNATURE ADHÉRENT	SIGNATURE REPRÉSENTANT LÉGAL	

#### **HORAIRES DES COURS**

	4-6 ans	7-9 ans	10-13 ans	Compétiteurs	Adultes	Cours combat
Lundi					20h15 - 21h45	
Mardi						20h30 - 21h45
Jeudi		18h-19h (fac.)*	18h-19h (fac.)*	19h - 19h30	19h30 - 21h30	
Samedi	9h - 9h50	10h - 11h	11h10 - 12h15	12h15 - 13h		
Volume hebdo :	50min	1h à 2h	1h05 à 2h05	1h05 à 3h20	3h30	* (fac.) = facultatif

#### A retrouver sur notre site web www.atl-kungfu.fr

#### **Vêtements**



T-shirt Enfant 150 g/m² Logoté sur la poitrine 8,00 €



T-shirt Adulte

190 g/m²

Logoté dos + manche droite

10,00 €



Sweat Adulte

280 g/m²

Logoté poitrine + dos

35,00 €



Polo Adulte
230 g/m²
Brodé sur la poitrine
25,00 €



Survêtement ATL

230 g/m²

Brodé sur la poitrine

80,00 € l'ensemble

50 € la veste | 40 € le fuseau

#### **Equipements**



Armes	<b>Tarif</b> (selon modèle)
Baton	20€
Sabre	30€ - 60€ - 100€
Chaîne	20 €
Nunchaku	10€ - 20€
Chaussons (36-47)	25€

**Autres** 





#### Inscription aux stages techniques







Pour plus d'infos, rendez-vous sur la boutique en ligne : atl-kungfu.fr/boutique

Pour consulter le planning de nos stages, rendez-vous sur : <u>atl-kungfu.fr/stages</u>

#### **▼** SUIVEZ NOUS **▼**





@kungfuserezin



